



La ville de Villemomble recrute un chargé d'opérations de travaux et de maintenance(H/F) Cadre d'emploi des techniciens ou ingénieurs

Au sein de la direction des Services Techniques et sous l'autorité du directeur du patrimoine bâti, vous aurez pour missions principales (non exhaustives) :

- Conduire une analyse des besoins de la collectivité en matière de construction et d'entretien
- Piloter les études d'opportunité et de faisabilité
- Définir les besoins programmatiques en concertation avec l'ensemble des parties prenantes
- Assurer la coordination des différents acteurs jusqu'au parfait achèvement de l'opération
- Planifier l'ensemble des interventions en lien avec les services concernés et acteurs de terrain en les sensibilisant aux contraintes et difficultés techniques
- Piloter la production et la supervision de l'ensemble des phases des projets
- Suivre les éléments contractuels, techniques et administratifs d'opérations de construction
- Rédiger les offres et avenants aux contrats
- Contrôler l'exécution des travaux en lien avec une maîtrise d'œuvre
- Contrôler l'application des règles de sécurité et d'accessibilité
- Contrôler le respect des coûts, de la qualité et des délais
- Organiser la concertation et la communication du projet
- Elaborer, suivre et contrôler le budget
- Planifier les besoins patrimoniaux

Profil et compétences :

- Être autonome et savoir travailler en équipe
- Avoir une bonne aisance rédactionnelle et relationnelle
- Connaître les acteurs publics et privés de la construction et de l'aménagement (loi MOP)
- Connaître les dispositifs réglementaires spécifiques (ERP, droit de l'urbanisme, rénovation, réhabilitation, accessibilité PMR, sécurité incendie...)
- Maîtriser les procédures administratives, réglementaires et des marchés publics
- Maîtriser le fonctionnement et l'organisation des collectivités territoriales
- Connaître les méthodes d'organisation de chantier
- Avoir des notions en techniques de construction (tous corps d'état)
- Savoir analyser les audits et les diagnostics réglementaires

Rémunération et complément d'information :

- Rémunération statutaire
- RIFSEEP (IFSE + CIA)
- Prime de fin d'année
- Restauration municipale
- Politique de formation active
- 25 congés annuels et 11 ARTT (37 heures hebdomadaire)
- Compte-Epargne Temps
- Prise en charge partielle du Pass Navigo pour les frais de trajet domicile-travail
- Prise en charge des frais de déplacement formation

Adressez votre lettre de motivation et votre CV à recrutement@mairie-villemomble.fr ou, par courrier, à

Monsieur le Maire – service développement de la vie professionnelle – 13 bis rue d'Avron 93250 VILLEMOMBLE

Toutes les offres sont sur le site www.villemomble.fr rubrique « La Ville recrute »